



Toutes nos formations ont lieu à l'Ifac Campus des métiers



norwestdesign.fr - Crédit photo : Fotolia, Alliance, Guillaume Team, Janvier 2018

PHARMACIE

L'apprentissage :
> un métier, un emploi



BP PRÉPARATEUR.RICE EN PHARMACIE
CQP DERMO COSMÉTIQUE PHARMACEUTIQUE

**MERCREDIS
DE L'APPRENTISSAGE**

l'Ifac vous accueille pour vous informer sur les principes de l'apprentissage, les métiers pour les jeunes de 5 à 30 ans et les formations dispensées par le CFA. Visite des ateliers. À 14h30 de février à juin.

+ d'infos :
02 29 00 60 00
du lundi au vendredi,
de 13h30 à 17h30

Ifac : Campus des métiers - 465 rue de Kerlaurent, BP 30037 Guipavas - 29801 Brest cedex 9
02 29 00 60 60 — Courriel : ifac@ifac-brest.fr

www.ifac-brest.fr

Ifac

**CAMPUS
DES MÉTIERS**

**CCI MÉTROPOLITAINE
BRETAGNE OUEST**

L'IFAC EST CONVENTIONNÉ PAR LA RÉGION BRETAGNE



BREVET PROFESSIONNEL PRÉPARATEUR.RICE EN PHARMACIE

CONDITIONS D'ADMISSION

- Les bacs les plus adaptés à la formation sont les bacs généraux et technologiques scientifiques.
- Un test de positionnement est effectué afin de tester les prérequis en chimie, mathématiques, biologie...
- En fonction des résultats du test, la formation est proposée sur 2 ou 3 ans, sous réserve d'acceptation de l'allongement de la durée du contrat d'apprentissage par le rectorat.
- Avoir été recruté.e en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou être salarié.e d'une officine (dans le cadre de son plan de formation)

OBJECTIF DE FORMATION / FINALITÉ

- Délivrer des médicaments (sous contrôle du pharmacien)
- Vendre des produits d'hygiène et de beauté
- Conseiller les clients
- Effectuer les tâches administratives liées à la délivrance des médicaments
- Gérer les stocks
- Réceptionner et ranger les commandes
- Réaliser la vitrine et les présentoirs

APTITUDES

- Sens des responsabilités
- Capacité d'analyse
- Sens de l'organisation et de la gestion
- Qualité d'écoute et de communication
- Esprit scientifique

FORMATION EN ALTERNANCE IFAC/ENTREPRISE

La formation dure 2 ans par alternance (1 semaine au CFA et 2 semaines en pharmacie d'officine ou en pharmacie hospitalière). Elle s'effectue :

- pour les moins de 30 ans sous contrat d'apprentissage : en 2 ou 3 ans
- pour les plus de 26 ans sous contrat de professionnalisation ou dans le cadre du plan de formation de l'entreprise : en 2 ans

L'étudiant.e suit environ 12 semaines de cours/an (35 h/semaine) soit 840 h en 2 ans / 1 260 h en 3 ans.

ENTREPRISES D'ACCUEIL

- Pharmacies d'officine
- Pharmacies hospitalières
- Industrie pharmaceutique

POURSUITE DES ÉTUDES

- Poursuite en CQP dermo-cosmétique
- Possibilité de suivre des formations complémentaires pour acquérir des compétences en :
 - Orthopédie
 - Cosmétologie
 - Homéopathie...

Evolution possible vers le métier de préparateur ou préparatrice en pharmacie hospitalière

DÉBOUCHÉS

Insertion dans la vie professionnelle

CQP DERMO COSMÉTIQUE PHARMACEUTIQUE

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire du BP préparateur.rice en pharmacie.
- Si vous êtes salarié.e d'une officine, vous pouvez suivre votre formation dans le cadre d'une période de professionnalisation (site à consulter : www.opcapl.com).
- Sinon, vous êtes embauché.e par une officine dans le cadre d'un contrat de professionnalisation (nous consulter).

OBJECTIF DE FORMATION / FINALITÉ

- Mettre en œuvre la politique commerciale de l'officine en matière de dermocosmétique
- Animer l'espace de vente dermocosmétique au sein d'une pharmacie d'officine
- Conseiller la clientèle en matière d'hygiène et de soin
- Vendre des produits d'hygiène et de soin

FORMATION EN ALTERNANCE IFAC/ENTREPRISE

280 h à l'Ifac, CDD de 9 mois en contrat de professionnalisation

DÉBOUCHÉS

Insertion dans la vie professionnelle

- Conseiller.ère en dermo cosmétique pharmaceutique



LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Il est conclu par écrit, signé par l'apprenti.e ou son.s.a représentant.e légale et par l'employeur. Sa durée est de 1 à 3 ans selon les métiers et les niveaux de formation, avec une période d'essai de 45 jours. La rémunération de l'apprenti.e est fixée en pourcentage du smic et varie en fonction de l'âge de l'apprenti.e et de son ancienneté. • Exonération de tout ou partie des cotisations sociales, salariales et patronales. • Aide régionale aux apprenti.e.s pour le transport, l'hébergement et la restauration (dispositif Argoat) • Allocation familiale maintenue • Carte d'étudiant.e permettant de bénéficier de réductions (cinéma, transports...).

+ D'INFOS

Pour plus d'informations, contactez le service Développement et Promotion au : 02 29 00 60 00 – ou : mercredi.apprentissage@ifac-brest.fr www.ifac-brest.fr

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Il est destiné à favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans et des demandeur.se.s d'emploi de plus de 26 ans, en leur proposant une formation qualifiante ou diplômante par le biais de l'alternance. Sa durée est comprise entre 6 et 12 mois ; elle peut être portée à 24 mois en cas d'accord de branche. La période d'essai est de un mois. La rémunération est fixée en pourcentage du smic et varie en fonction de l'âge du.de la stagiaire et de son niveau d'études.

COMPRENDRE LES SIGLES

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle
BP : Brevet professionnel
MC : Mention complémentaire
BAC : Baccalauréat
CQP : Certificat de qualification professionnelle
BTS : Brevet de technicien.ne supérieur
BM : Brevet de maîtrise